VINS du VAUCLUSE
INDICATION GÉOGRAPHIQUE PROTÉGÉE

Vinificateurs

Déclaration de Mise en Elevage / Déclaration de Vin Mousseux de Qualité IGP Méditerranée

A nous transmettre avant le 31/12/N+1

Identité opérateur (nom ou raison sociale) .....

Adresse : .....

☎ : .....Fax : .....Courriel : .....

N° CVI : ☐☐ ☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐ N°SIRET : ☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐☐

A cocher :

IGP MEDITERANEE (obligatoire si VMQ)	
IGP VAUCLUSE	

Mentions Territoriales de l'IGP Vaucluse (facultatif) : ☐ Principauté d'Orange ou ☐ Aigues

Identification des lots (contenants, le cas échéant **cépage**)	**Couleur** 1=rouge 2=rosé 3=blanc	**Volume (hl)**	***Spécificité** (cocher la case)	**Destiné à la vente** (cocher la case)	**Observations** Date de sortie d'élevage ou prise de mousse prévue
			☐ élevage ☐ VMQ	☐ vrac France ☐ vrac export	
			☐ élevage ☐ VMQ	☐ vrac France ☐ vrac export	
			☐ élevage ☐ VMQ	☐ vrac France ☐ vrac export	
			☐ élevage ☐ VMQ	☐ vrac France ☐ vrac export	

L'opérateur atteste de l'exactitude des renseignements reportés sur la présente déclaration. Il s'engage à faire une nouvelle déclaration s'il modifie le ou les lots avant transaction ou conditionnement.

Date de dépôt de déclaration :

Signature de l'opérateur :

Cadre réservé au contrôle	
☐ **Organisme de Contrôle (contrôle externe)**	☐ **ODG (contrôle interne)**
Date de déclenchement du contrôle :	Date de réception dossier :
Référence si contrôle antérieur :	Date de prélèvement :
Référence suivi contrôle :	Date de dégustation :

Syndicat des Vins IGP Vaucluse – 35 Chemin de St Genies – 84210 Venasque
04 90 12 45 20 – contact@vins-igp-vaucluse.fr – https://vaucluse.igp.vins.24eme.fr